

En tout état de cause, il faut veiller à ne pas acter comme définitive la répartition qui vous est proposée, même si, dans certaines académies, elle vous semble à peu près conforme à ce que nous avons envisagé ensemble le 6 janvier dernier. Le différentiel d'emplois entre ce que nous avons travaillé le 6 janvier et la répartition élaborée par le Ministère s'élève au niveau national à 165 emplois.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour les précisions qui vous paraîtraient utiles.

Bien amicalement.

*A bientôt.*

*Eric de Labarre*

---

Eric de LABARRE

Secrétaire Général  
de l'Enseignement Catholique